

Arrêté du 23 mai 2018 modifiant l'arrêté du 11 octobre 2007 déterminant les taux de promotion dans certains corps de la fonction publique hospitalière

23/05/2018

Ce texte vient modifier l'arrêté du 11 octobre 2007 qui fixe les taux de promotion permettant de déterminer le nombre maximum des avancements de grade pouvant être prononcés dans certains corps de la fonction publique hospitalière au titre des années à compter de l'année 2018..